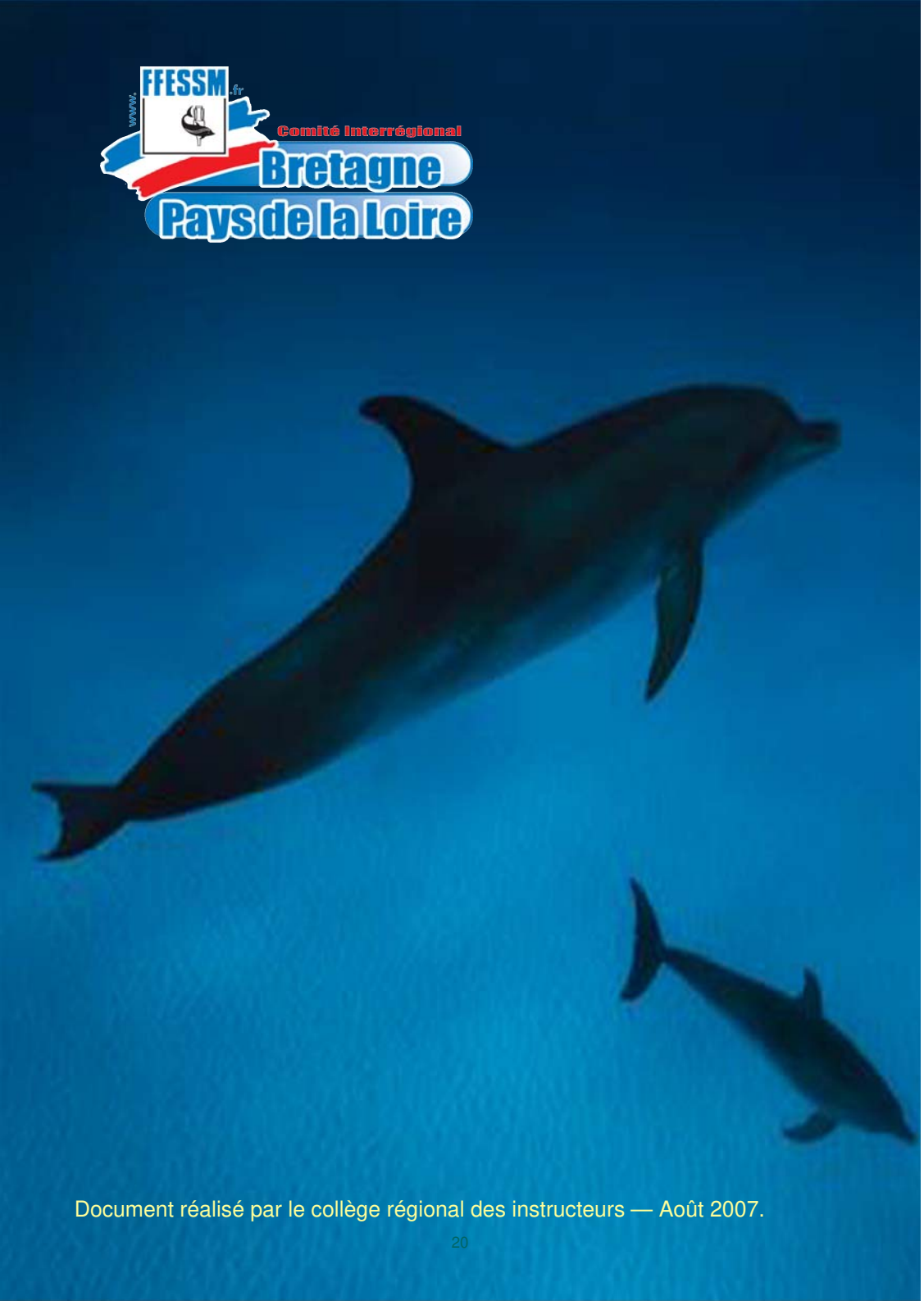

Document réalisé par le collège régional des instructeurs — Août 2007.

FFESSM.fr
Bretagne & Pays de la Loire
Commission Technique Régionale
Collège régional des Instructeurs

Livret de formation de l'Instructeur régional

Présentation

Le présent livret de formation permet le suivi de la réalisation du cursus de formation « Instructeur régional stagiaire ».

Ce contenu a été défini par le collège régional des instructeurs « Bretagne & Pays de la Loire ». Il va au-delà de celui prévu par le règlement intérieur (RI) des collèges régionaux d'instructeurs afin de correspondre au mieux aux futures compétences d'un instructeur régional.

De fait, le suivi de ce cursus s'effectue dans les conditions suivantes :

- volontariat de l'instructeur stagiaire
- validation finale du cursus portant sur les seuls aspects obligatoires du RI.

Profil d'un instructeur régional

Un instructeur régional possède les compétences d'un Moniteur Fédéral 2 ainsi que celles qui découlent des activités que ce dernier doit être à même d'accomplir au titre de la fonction d'instructeur.

Ces activités sont définies à travers :

- le Manuel du moniteur et du responsable fédéral
- le règlement des collèges régionaux d'instructeurs qui fixe les missions desdits collèges.

De ces activités découlent les compétences générales suivantes :

- **« Assurer la fonction de délégué CTR lors des examens fédéraux »**
- **« Assurer la direction de stages de formation de cadres »**
- **« Définir une approche didactique de l'enseignement de la plongée »**
- **« Exercer une veille technique dans les domaines en relation avec la plongée et l'enseignement de la plongée »**

Les tableaux ci-après détaillent les capacités et compétences qui composent ces compétences générales et constituent le contenu de la formation de l'IRS.

Mémoire ou production

Le mémoire ou la production réalisée pour la CTR permet d'illustrer principalement les compétences en lien avec la veille technique et la définition d'une approche didactique de l'enseignement de la plongée.

Les qualités de ce travail se manifestent à travers :
- la recherche d'informations,
- l'analyse réalisée et la production personnelle qui s'en suit,
- la créativité, la recherche et la définition de concepts innovants,
- une restitution adaptée au public concerné.

Le mémoire est un travail qui doit être en majeure partie une production personnelle.

L'intégration de données existantes par ailleurs ne constitue pas une production personnelle. Ce sont l'analyse, la synthèse, les orientations argumentées, les propositions, etc.. qui le sont.

S'agissant d'une production documentaire, cette action permet également d'évaluer les capacités dans ce domaine : style, syntaxe, clarté, plan, orthographe, présentation, mise en forme, …

La soutenance du mémoire est à distinguer de la production du mémoire. La soutenance fait intervenir des capacités de conférencier, d'orateur.

On distinguera les éléments suivants :
- Plan de l'exposé
- Clarté, qualité de l'expression
- Utilisation d'illustrations, nombre, nature, qualité
- Pertinence du choix des extraits du mémoire
- Maîtrise du sujet, qualité des réponses aux questions
- Comportement, communication
- Maîtrise et respect du temps

Savoirs, savoirs faire et savoirs être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Validation			
			Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa
Formaliser et évaluer les informations collectées		Discerne les informations utiles et fiables, valide et corrobore une information, hiérarchise les informations, ….				
Apporter une valeur ajoutée aux informations collectées		Restitue une information dans notre contexte, émet des propositions				

Photo

Prénom : .....

Nom : .....

Licence : .....

Club : .....

N° : .....

Portable .....

Fixe .....

Email .....@.....

Adresse .....

.....

.....

Code postal .....

Ville .....

Instructeurs parrains
(Prénom, nom)

.....

.....

Livret remis le :
Par le délégué du collège :

Synthèse du cursus

Stages

(à remplir par l'IRS)

Lieu	Date	Instructeurs présents (Directeur de stage)	Avis

4

« Exercer une veille technique dans les domaines en relation avec la plongée et l'enseignement de la plongée »

Cette compétence est également sollicitée lors de la réalisation du mémoire.

Formateur(s)

Instructeurs responsables de la veille technique au sein du collège

Étape du cursus

Indifféremment dans le déroulement du cursus mais préférable avant la réalisation du mémoire ou du travail au profit de la CTR

Méthode(s) de formation

Pas d'action de formation formelle mais initiation en collaboration avec chaque Instructeur en charge d'un domaine dans lequel le collège exerce une veille technique

Méthode(s) d'évaluation

Pas d'évaluation formelle au titre de la veille technique - Evaluation sommative dans le cadre du mémoire ou du travail CTR

Savoirs, savoirs faire et savoirs être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Validation			
			Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa
Identifier des sources d'information, des pôles d'intérêt, des pôles de compétences, …		Repère des sources d'information pertinentes et actualisées.				
Rechercher des informations principalement dans les domaines techniques, technologiques et socioéconomiques en relation avec la plongée et l'enseignement de la plongée		Effectue des recherches à partir de sources de toute nature concernant un thème précis				

17

« Définir une approche didactique de l'enseignement de la plongée » - 2

Formateur(s)

Instructeurs et délégué du collège

Étape du cursus

Lors des réunions ordinaires du collège

Méthode(s) de formation

Mise en situation

Méthode(s) d'évaluation

Analyse de la pertinence des arguments sur lesquels est fondé un avis indépendamment de l'avis lui-même

Savoirs, savoirs faire et savoirs être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Validation			
			Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa
Emettre un avis sur tout sujet technique, pédagogique…		Donne un avis sur ces questions reposant sur une argumentation pédagogique, technique, …				

<u>Synthèse du cursus</u>

Examens

(à remplir par l'IRS)

Lieu	Date	Instructeurs présents	Avis

Déroulement du cursus

Les conditions de déroulement et le contenu du cursus sont définis dans le RI des collèges régionaux, complété de l'annexe régionale et ne sont pas repris ici. Les éléments ci-après constituent des conseils et des informations pour le bon déroulement du cursus.

Les instructeurs « Parrains » sont les principaux accompagnateurs de l'instructeur stagiaire. Ils doivent s'attacher à exercer ce rôle, ce qui suppose des contacts très réguliers avec eux.

Le délégué du collège suit le déroulement des cursus et collecte les éléments du dossier tels que les avis de stage. Il peut naturellement être sollicité à tout moment pour n'importe quel aspect du cursus.

Pour mémoire, le cursus consiste à :

- participer à 2 stages et 2 examens MF1 (seul niveau pris en compte). La première participation est obligatoirement un stage (initial ou final).
- produire un sujet d'examen théorique complet Niveau 4.
- réaliser un mémoire (voir les informations ci-après).

Première participation (stage obligatoirement)
L'instructeur stagiaire commence par assister en qualité d'observateur aux interventions des instructeurs. Puis, après une préparation avec un instructeur ou le directeur de stage, il réalise lui-même des interventions (animation d'atelier, conférence, …).

Deuxième participation (stage ou examen)
L'instructeur stagiaire réalise les interventions qui lui sont confiées. Ces interventions doivent avoir été préparées en amont avec un instructeur ou le directeur de stage.

Conseils - Règles

- une participation est évaluée par chaque instructeur présent et participant au stage ou à l'examen. Il appartient à l'instructeur stagiaire de demander aux instructeurs de remplir les fiches d'évaluation et de les fournir (p.j. du RI).
- une participation doit être évaluée par au moins 3 instructeurs. Il appartient à l'instructeur stagiaire de participer à un stage ou examen où cette condition pourra être satisfaite et de le vérifier avant.
- les originaux des fiches d'évaluation doivent être adressés au délégué du collège (en conservant une copie) dès la fin d'un stage ou examen.

Lors des stages ou examens, l'un des instructeurs participant à l'évaluation fait un retour à l'instructeur stagiaire de l'évaluation globale du stage ou examen dès la fin de ce dernier.

« Définir une approche didactique de l'enseignement de la plongée » - 1

Formateur(s)
Instructeurs parrains
Étape du cursus
Dès la fin du premier et du second stage suivis au titre du cursus
Méthode(s) de formation
Accompagnement par les Instructeurs parrains
Méthode(s) d'évaluation
Evaluation formative par les instructeurs parrains, évaluation sommative par les instructeurs présents lors de la soutenance du mémoire ou de la présentation du travail réalisé pour la CTR

Savoirs, savoirs faire et savoirs être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Validation			
			Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa
Produire des projets de formation ou de parties de formation et/ou d'évaluation - Proposer des méthodes et des outils pédagogiques		Définit des cursus, des contenus, des objectifs, des séances, des thématiques de formation, des méthodes et outils d'évaluation (épreuves, barèmes, conditions de déroulement), …				

Formateur(s)

Instructeur Directeur de stage

Étape du cursus

Dès la fin du premier et du second stage suivis au titre du cursus

Méthode(s) de formation

Evaluation de l'efficacité d'ensemble du stage en double avec le directeur de stage lors de chaque participation

Méthode(s) d'évaluation

Evaluation par le directeur de stage

Savoirs, savoirs faire et savoirs être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Validation			
			Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa
Evaluer l'efficacité du stage, d'un dispositif de formation	Idem ci-dessus mais intervient en fin de stage et concerne l'ensemble des données du stage	Idem ci-dessus plus prise en compte des retours à chaud ou à froid des stagiaires (questionnaire de satisfaction ou autre dispositif)				

Un instructeur stagiaire :

- est invité à participer aux réunions ordinaires du collège,
- en reçoit l'ordre du jour et le compte-rendu,
- ne peut pas voter lors de ces réunions,
- ne peut pas participer aux réunions administratives.

La participation des instructeurs stagiaires aux réunions n'est pas une obligation. Elle est appréciée …

L'instructeur stagiaire adresse au délégué du collège en début d'année fédérale (après édition du calendrier technique régional) ses prévisions de participation. Ceci permet de s'assurer que les conditions d'encadrement pour une bonne formation sont réunies.

Il est fortement conseillé de commencer la réalisation du sujet de théorie N4 et du mémoire dès le début du cursus.

Le sujet de théorie doit être réalisé selon le cahier des charges de la CTR (à se procurer auprès du secrétaire CTR).

Lors de la réalisation du sujet de théorie et du mémoire, le délégué du collège est en copie des échanges de version entre l'instructeur stagiaire et ses parrains.

Contenu de la formation

(Cf. tableaux suivants)

La validation des actions de formation suivies par l'IRS est à réaliser par le ou les responsables mentionnés en tant que « Responsable(s) de la formation », à l'initiative de l'IRS : instructeurs parrain, directeur de stage ou instructeurs présents lors des stages ou examens, selon le cas.

« Assurer la fonction de délégué CTR lors des examens fédéraux » - 1

Formateur(s)

Instructeurs parrains

Étape du cursus

En amont de la participation au premier stage ou examen

Méthode(s) de formation

Faire connaître les sources d'information pertinentes

Faire apprendre l'utilisation du Manuel du moniteur

Etude de cas (retour d'expérience des problèmes survenus lors des examens)

Méthode(s) d'évaluation

Questionnement oral basé sur des études de cas de non conformités constatées lors des examens CTR

Savoirs, savoirs faire et savoirs être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Validation			
			Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa
Vérifier la conformité du déroulement des examens fédéraux	Les règlements ne sont pas à mémoriser intégralement. La composition du jury, les conditions de candidature et la liste des épreuves doivent être connues.	Sait utiliser immédiatement le référentiel réglementaire (le cas échéant) et le référentiel fédéral pour y trouver toute information nécessaire.				

« Assurer la direction de stages de formation de cadres » (suite)

Formateur(s)

Instructeurs présents lors des stages

Étape du cursus

Lors des stages suivis au titre du cursus

Méthode(s) de formation

Mise en situation

Méthode(s) d'évaluation

Evaluation par les instructeurs présents

Savoirs, savoirs faire et savoirs être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Validation			
			Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa
Distribuer les rôles et responsabilités - Animer les réunions de cadrage et les bilans entre formateurs		Utilise les compétences des formateurs dans leur domaine, constitue des ateliers et donne des conseils et directives pour leur animation				
Adapter le programme, la stratégie de formation en fonction du déroulement et des résultats obtenus		Prend en compte pendant le stage les résultats des actions de formation et/ou les bilans intermédiaires et/ou les bilans réguliers entre formateurs et/ou les évolutions de contexte et adapte le programme, la logique, les méthodes, …				

« Assurer la direction de stages de formation de cadres » (suite)

Formateur(s)

Instructeur Directeur de stage

Étape du cursus

En amont du premier et du second stage suivis au titre du cursus

Méthode(s) de formation

Elaboration du programme de stage en double avec le directeur de stage

Analyse des interventions préparées par les différents formateurs devant encadrer le stage

Méthode(s) d'évaluation

Evaluation par le directeur de stage

Savoirs, savoirs faire et savoirs être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Validation			
			Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa
Proposer un programme adapté au contexte (pédagogique, logistique…), aux besoins de formation, ...	Elaborer un programme tenant compte des objectifs, des formateurs, des moyens disponibles, du profil et nombre des stagiaires, …	Conçoit de façon autonome un programme complet, adapté au besoin.				
Conseiller, donner un avis sur les interventions pédagogiques avant leur réalisation	Discuter avec les intervenants de leurs démarches pédagogiques, leurs méthodes, leurs supports, ...	Evalue les actions de formation et les supports pédagogiques sur le plan de leur adéquation aux besoins, de la pertinence des stratégies et des méthodes pédagogiques, de la pertinence et de la qualité des supports pédagogiques, …				

« Assurer la fonction de délégué CTR lors des examens fédéraux » - 2

Formateur(s)

Instructeurs présents lors des examens

Étape du cursus

Lors des examens suivis au titre du cursus

Méthode(s) de formation

Mise en situation

Méthode(s) d'évaluation

Observation par les instructeurs présents

Savoirs, savoirs faire et savoirs être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Validation			
			Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa
Faire appliquer une décision, faire respecter une directive	Cette notion relève du comportemental. Il s'agit avant tout de savoir exercer une fonction de contrôle avec fermeté et diplomatie.	Capable d'expliciter les règles fédérales applicables aux examens. Accepte et utilise les compétences des autres, quel que soit leur niveau dans la hiérarchie fédérale. Recherche le consensus par la persuasion.				

« Assurer la fonction de délégué CTR lors des examens fédéraux » - 2 (suite)

Savoirs, savoirs faire et savoirs être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Validation			
			Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa
Proposer des procédures de déroulement des épreuves en situation d'examen	Il ne s'agit pas de redéfinir les épreuves dans leur intégralité mais d'en rappeler ou préciser les conditions de déroulement dans un contexte défini.	Sait faire des choix et prendre des décisions en fonction : - de l'urgence éventuelle, - des contraintes de terrain, - de critères réglementaires, scientifiques, psychologiques, économiques, et/ou éthiques. Connaît l'importance relative des épreuves d'examen				
Aider, ou suppléer en cas de défaillance, le président du jury dans son rôle, ou l'organisateur.	L'aptitude à présider un jury d'examen est normalement acquise avec le MF2. Il s'agit de la vérifier.	Sait modifier un programme pour le rendre réalisable en cas d'imprévu ou d'inadéquation aux conditions de déroulement des épreuves. Sait animer un jury d'examen, avant et pendant celui-ci. Sait questionner une personne ou un groupe (donner la parole, écouter, conclure et résumer une discussion)				

« Assurer la direction de stages de formation de cadres »

Formateur(s)

Instructeurs présents lors des stages

Étape du cursus

Lors des stages suivis au titre du cursus

Méthode(s) de formation

Mise en situation

Méthode(s) d'évaluation

Observation par les instructeurs présents

Savoirs, savoirs faire et savoirs être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Validation			
			Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa	Date / Nom / Visa
Assurer l'accueil et la prise en charge des stagiaires et des formateurs et communiquer avec ces personnes	Cette compétence est normalement acquise dès le MF1	Il s'agit de développer son assurance et sa capacité à manager.				